

Cérémonie à la Mémoire des Poilus d'Apcher
Samedi 5 novembre 2016
Prunières

Monsieur le Sénateur, Alain Bertrand

Monsieur de Député, Pierre Morel à L'huissier

Madame la Vice-Présidente de la Région Occitanie, Aurélie Maillols,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux du canton de Saint Chély d'Apcher, Christine Hugon et Michel Thérond, et des cantons limitrophes,

Monsieur le Maire de Prunières, Roland Odoul, et les élus du conseil municipal

Monsieur le Président de l'Association des maires, adjoints et élus de la Lozère, Jacques Blanc (à confirmer)

Mesdames et Messieurs les Élus,

Monsieur le Président de l'ONAC, représentant

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Délégué départemental du Souvenir Français, Claude Rochet

**Mesdames et messieurs les membres
d'associations d'anciens combattants et victimes
de guerre,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des
autorités civiles et militaires,**

Mesdames et Messieurs Chers Amis,

**C'est toujours avec émotion et un sentiment de
respect profond que nous nous retrouvons
autour d'un monument aux morts.**

**Cette Journée du Souvenir, à Apcher, avec
l'inauguration de la Stèle en hommage aux
Poilus, dans le cadre de la Commémoration du
100^e anniversaire de la grande Guerre, ne fait pas
exception, bien au contraire.**

**Le devoir de mémoire et celui d'honorer ceux qui
ont payé de leur vie le fait d'avoir défendu notre
pays et ses idéaux républicains de liberté,
d'égalité et de fraternité restent une nécessité.**

Car, se souvenir, commémorer, ce n'est pas seulement invoquer le passé ou le convoquer, c'est porter un message de confiance dans notre pays.

Se souvenir, commémorer, c'est rappeler que la République a traversé des épreuves terrifiantes et qu'elle a toujours su s'en relever. Et qu'elle ne doit pas avoir peur.

Se souvenir, commémorer, c'est savoir d'où l'on vient pour mieux appréhender ce qui nous relie et nous fédère.

Se souvenir, c'est un enseignement à s'opposer à toute forme d'intolérance, de haine, de rejet de l'autre et de racisme.

C'est un encouragement à tout faire pour préserver la paix et la démocratie.

C'est dire aux nouvelles générations qu'elles portent en elles l'espoir d'un monde meilleur, débarrassé de la misère et des guerres.

Voilà pourquoi ce qui nous réunit aujourd'hui est important.

Car déposer une stèle est un des moyens que nous avons de lier l'avenir des enfants au passé des hommes de culture et de courage, et d'acquitter ainsi notre dette à l'égard de ceux dont nous sommes les héritiers reconnaissants.

Augustin Trébuchon fut l'un d'entre eux.

Puisque nous sommes sur la commune de Prunières, limitrophe du Malzieu, qu'il me soit permis d'évoquer un instant sa mémoire.

Né au Malzieu Forain, il fut tué près de Charleville-Mézières d'une balle dans la tête le 11 novembre 1918 à 10h50 soit 10mn avant l'armistice. À ce titre, il est reconnu comme le dernier soldat français tué au combat avant la sonnerie de l'armistice. Cette histoire tragique nous oblige à se souvenir, à se souvenir que la Lozère a payé un lourd tribut à la guerre.

En ces temps de troubles internationaux et d'inquiétudes quant à l'avenir, je pense qu'il faut saisir les opportunités de se servir du passé pour éclairer le présent et l'avenir.

Face à ces nouveaux conflits, aux nouveaux régimes totalitaires et à leurs barbaries dont les populations civiles sont les victimes, notre mémoire ne doit pas être sélective, mais notre indignation totale et sans faille.

L'actualité qui nous occupe sur la question de l'accueil des migrants nous rappelle malheureusement aux heures sombres que la France a connues et à ce devoir de protection de ces hommes, femmes et enfants qui fuient la guerre dans leur pays.

- évoquer la création de l'établissement d'accueil MNA au Bleygard.

Les élus que nous sommes, les associations, les citoyens, nous avons une responsabilité : celle d'être fidèles à nos traditions d'accueil en

participant à l'élan national et européen de solidarité.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est important d'entretenir les monuments et plaques dédiés à nos morts.

Le Département y contribue afin que, dans l'unité de tout un village, de tout un territoire, nous leur rendions hommage.

Ce devoir de mémoire, nous allons le poursuivre notamment à travers le travail mené par les archives départementales (exposition).

Voilà ce que je tenais à partager avec vous.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.